

JOURNÉE DE L'ÉCOLE DOCTORALE « ECONOMIE, ORGANISATIONS, SOCIÉTÉS »

MARDI 2 OCTOBRE 2018, 9H – 17H

200 AVENUE DE LA REPUBLIQUE, 92000 NANTERRE

SALLES MAX WEBER, BÂTIMENT MAX WEBER

PROGRAMME

MATINÉE	APRÈS-MIDI
<p>9h – 9h30 Accueil</p> <p>Introduction de la journée : M. Edward C Malthouse : bigdata for research in economics and management</p> <p>9h30-10h30</p> <p>Présidente: Laurence Scialom, Université de Nanterre</p> <p>10h30 – 10h45 Pause</p> <p>10h45 – 12h15 TITRE</p> <p>Président : Philippe Combessie, SophiAPol Université de Nanterre</p> <ul style="list-style-type: none">• Hamza Garrush, Sophiapol, <i>L'aumônier musulman en France : une gestion ambivalente de l'État pour un nouvel expert religieux.</i>• Jean Marie Chevallier, Sophiapol, <i>Socio-anthropologie des programmeurs dans le domaine du spectacle vivant.</i>• Mickael Chelal, IDHES, <i>Les dimensions spatiales de la socialisation des « jeunes filles et garçons de cité » dans la construction des rapports sociaux de sexe dans le quartier.</i> <p>12h15 – 12h30 Pause</p> <p>12h30 – 13h TITRE</p> <p>Président :</p> <ul style="list-style-type: none">• Angélique Bugelli, LEGS <i>L'éducation à l'égalité filles-garçons à l'école primaire : qu'en pensent les parents ?</i> <p>13h – 14h30 Buffet</p>	<p>14h30 – 16h TITRE</p> <p>Présidente : Valérie Mignon, EconomiX Université de Nanterre</p> <ul style="list-style-type: none">• Anouk Faure, EconomiX, <i>Barrières à l'entrée sur le marché du carbone Européen : évaluation théorique et empirique</i>• Zouhair Ait Benhamou, EconomiX, <i>La courbe de Laffer dans les pays émergents</i>• Anicet Kabre, EconomiX, <i>Politiques environnementales et pollution dans les modèles d'oligopole bilatéral</i> <p>16h – 16h15 Pause</p> <p>16h15 – 17h15 TITRE</p> <p>Président :</p> <ul style="list-style-type: none">• Marie Mengotti, <i>Normes et valeurs liées à la sexualité, dans l'enseignement de la puberté et de la procréation : des programmes scolaires aux contenus des manuels de SVT de collège.</i>• Cédric Le Cocq, <i>Nanterre : Crises et renouvellement de l'université de masse 1967-198.</i>• Sophie Balech, <i>L'implantation d'Airbnb et Uber sur le marché parisien : une analyse néo-institutionnelle</i> <p>17h30 Cocktail</p>

GARRUSH Hamza

L'aumônier musulman en France : une gestion ambivalente de l'État pour un nouvel expert religieux

Nanterre - Laboratoire Sophiapol

Sous la direction de Philippe Combessie

Les aumôneries musulmanes s'inscriraient dans le procès d'institutionnalisation de l'islam de France mais avec la particularité d'être une fonction sociale et religieuse complètement inédite au culte musulman traditionnel. Ce qui ferait de l'aumônerie musulmane une forme patente de l'acculturation du fait musulman au contexte français de ce 21^e siècle. L'aumônier musulman serait donc un clerc musulman décentralisé, plus ou moins loin des mosquées dont la mission semble consister à faire la soupape religieuse des personnes détenues de confession musulmane dans le cas des prisons ou à l'opposé faire le liant entre aspiration spirituelle et patriotisme pour le cas militaire. Ce seraient là les attentes institutionnelles des fonctions de l'aumônier, mais certains éléments échappent clairement à cet ordre de mission.

Pour évaluer la réalité de ces éléments et leur étendue, il convenait d'éclaircir ce que représente l'activité d'aumônier musulman des prisons et des armées selon ceux qui l'exercent. Nous verrons que les recompositions religieuses auxquelles est confronté l'aumônier participent beaucoup à définir, malgré lui, les attendus concrets de sa mission. Ce sont des compétences personnelles particulières qui sont ainsi mobilisées pour gérer cette activité. Pour autant, des recompositions institutionnelles de l'Administration pénitentiaire sont actuellement en cours et sont surtout orientées vers une prise en charge sécuritaire des dérives liées à la religion tout en tâchant nécessairement de clarifier les usages du principe de laïcité dans la réglementation des missions de l'aumônier. Tandis que les Armées vont veiller à employer le cadre institutionnel du service classique d'aumônerie aux fins d'une plus importante intégration du fait musulman en son sein voire d'une stratégie à l'internationale dans le cadre des coalitions.

CHEVALLIER Jean Marie

Socio-anthropologie des programmateurs dans le domaine du spectacle vivant.

Nanterre – Laboratoire Sophiapol

Sous la direction de Gabriel SEGRÉ

CONTEXTE ET OBJECTIF

Cette recherche se propose de contribuer à l'étude des fondements et des pratiques qui concourent à l'élaboration des projets artistiques (culturels) et à la fabrique de la programmation culturelle dans le domaine du spectacle vivant à partir d'une sociologie (ethnographie) des programmateurs. Depuis sa création en 1959, l'une des principales missions du Ministère de la Culture a été de «rendre accessible au plus grand nombre les œuvres capitales de l'humanité et d'abord de la France». Cette injonction plaçait le public au cœur des politiques publiques. Élus, programmateurs, artistes allaient tous faire référence à la démocratisation culturelle pour légitimer leurs choix, leurs politiques et donner du sens à leur action. La mise en place d'une politique de «l'offre » dans les années '80, n'eut pas pour conséquence un élargissement de la demande, du «désir de culture», ni de réduire les inégalités en matière de pratiques culturelles, malgré le développement considérable des équipements, des événements et de l'offre culturelle en France. La relation offre/demande n'ayant rien de mécanique. Pour expliquer ce relatif échec on a interrogé les conditions de production du «désir de culture», les modalités d'organisation de l'offre en direction des publics, ses finalités (augmentation de la fréquentation, fidélisation, modalités de conquête de nouveaux publics), de la notion de «culture pour tous» à la «culture pour chacun», voire la «culture des individus», jusqu'à se résoudre à prendre acte de l'impuissance de l'action culturelle à remédier aux inégalités sociales entravant l'accès à l'art et à la culture.

Les institutions territoriales, principales bailleurs des politiques de diffusion du spectacle vivant en région s'intéressent en priorité aux effets quantifiables de leurs politiques culturelles (fréquentations, «retours d'image», aménagement territorial, ratios budgétaires) et commanditent, le plus souvent, des études les légitimant. Les conditions de constitution de l'offre en tant que projets artistiques, sortant du champ de l'évaluation.

L'étude des programmateurs, qui élaborent et mettent en œuvre la fabrique de la programmation culturelle est donc peu investie par la recherche en comparaison des savoirs accumulés sur les artistes (Nicolas Le Strat, 2004-Villagordo, 2012), les publics (JP Esquenazi, 2009) ou la sociologie des algorithmes (Éloi Flesch, 2016). Alors que les

prescripteurs et intermédiaires affectent par leurs recommandations et leurs sélections le travail créateur, les trajectoires des artistes et participent à la définition et à la diffusion d'une culture légitime, leur ethnographie constitue le point aveugle de la recherche actuelle. Qui sont les programmateurs ? D'où viennent-ils et comment participent – ils à la fabrication et à la (re)production d'une culture légitime en naviguant entre distinction et conformité? Comment participent-ils à la valorisation et à la diffusion de normes culturelles dominantes?

Cette recherche vise à examiner et à confronter les liens qui peuvent exister entre capital symbolique (social économique et culturel), parcours professionnels (mode de nomination, cooptation, intégration et immersion dans les réseaux professionnels) des programmateurs et les modalités d'élaboration des projets artistiques et culturels dont la fabrique de la programmation culturelle est issue. Quelles sont les métamorphoses de l'activité prescriptive que les programmateurs ont imposées? Quelle culture la prescription légitime-t-elle aujourd'hui? Quelles transformations socio-économiques implique-t-elle dans le monde de l'art et le travail artistique? Seront abordées de façons connexes les évolutions de la prescription liées à l'émergence des médiums numériques dans le domaine du spectacle vivant et ses corollaires de désintermédiation, de réintermédiation et d'info médiation et leurs incidences en termes d'injonction.

LE TERRITOIRE DE LA RECHERCHE

Afin d'éviter tous biais que pourrait induire la «non-liberté de programmation» (interventionnisme de la sphère politique ou contingences des modèles économiques du théâtre privé) je limiterai mon terrain d'étude aux Programmateurs et aux établissements publics revendiquant et pratiquant une « indépendance» dans leurs choix artistiques, garantie par un projet artistique et culturel (PAC):les scènes conventionnées.

CHELAL Mickael

Les dimensions spatiales de la socialisation des « jeunes filles et garçons de cité » dans la construction des rapports sociaux de sexe dans le quartier.

Nanterre – Laboratoire IDHES

Sous la direction de David Lepoutre

Cette proposition de communication vise à présenter le sujet de ma thèse de doctorat en cours qui concerne les dimensions spatiales de la socialisation des « jeunes filles et garçons de cité » dans la construction des rapports sociaux de sexe dans le quartier. Il s'agit de s'intéresser à la socialisation des jeunes garçons et des jeunes filles par la cité afin de d'observer la façon dont se passe concrètement cette socialisation, autant pour les garçons que pour les filles. J'entends par socialisation un processus d'intériorisation de valeurs, de normes, de codes tout au long de la vie mais donc ici en s'attardant sur la période d'apprentissage dans la cité. Comment garçons et filles apprennent, intériorisent des valeurs, des codes, des normes propres à la cité, celles de « la culture de rue » (Lepoutre, 1997) ? Comment se forme les différentes identités sociales, de genre, de « race » et comment tout cela participe à construire et structurer des rapports sociaux de sexe dans l'espace du quartier. Autrement dit, comment cette socialisation dans et par le quartier va construire des rapports d'interaction spécifiques entre les filles et les garçons ?

Cette proposition de communication vise donc également à présenter les contours du sujet. Dès lors, je précise ici (ce qui sera développé lors de la communication) que les dimensions spatiales de la socialisation ne concernent pas exclusivement et uniquement ce qui se passe dans la cité car les « jeunes de cité » comme on les catégorise connaissent des mobilités qui sont très structurantes comme l'a montré Nicolas Oppenheim (Oppenheim, 2016) car elles façonnent la construction de certaines représentations sociales, de prises en compte de différences sociales, participent à former les identités ethno-raciales, de genre et elles font partie intégrante du quotidien et de la vie du groupe de pair. Je m'intéresse donc autant à tout ce qui se produit dans l'espace de la cité sans négliger la vie sociale qui existe en dehors d'elle.

Toujours pour préciser les contours de ce sujet, lorsque je parle de « jeune », je pars de l'enfance, dès les premiers pas dans la cité (autour de 6 ans, bien qu'il y ait des personnes investies beaucoup plus précocement dès l'âge de 3 ans, souvent les plus jeunes d'une fratrie dont les autres membres sont inscrit dans la vie de la cité) jusqu'aux moments où ces jeunes arrêtent ou du moins fréquentent beaucoup moins assidûment la cité. Ici, on peut observer une première différence entre les filles et les garçons, car cela peut aller jusqu'à 30 ans ou plus pour les garçons, quand cela est beaucoup plus précoce pour les filles : autour de la vingtaine. Étant donné que la catégorie « jeunes de cité » est très hétérogène, je précise également que cela concerne les jeunes qui fréquentent ou ont fréquenté la cité à un moment donné, généralement durant l'enfance et l'adolescence, et non celles et ceux qui ne la fréquentent jamais.

De plus, lorsque j'évoque les « jeunes de cité » je parle des filles et des garçons et non pas uniquement des garçons. La plupart des travaux sur les cités en sciences sociales, et plus particulièrement en sociologie, se penchent sur les adolescents et jeunes hommes, témoignant de l'importance de cette population dans la vie quotidienne et les rapports sociaux propres aux quartiers populaires. Comme le souligne la sociologue Isabelle Clair (Clair, 2008) les filles n'apparaissent pas dans l'expression « jeunes de cité ». Les adolescentes et les femmes des quartiers populaires ne sont évoquées que dans un second temps, cantonné à l'espace privé

face à la dangerosité de l'espace public de la cité dominé par le masculin. Or, il m'apparaissait que les filles n'y sont pas absentes et sont même des actrices de premier ordre de la vie sociale de la cité. Je veux donc savoir comment les filles vivent la cité et comment elles y prennent place.

Pour ce faire, cette recherche repose principalement sur une enquête qualitative de type ethnographique, basée sur une observation participante dans la cité des Marnaudes à Rosny-sous-Bois en Seine-Saint-Denis, cité dans laquelle je réside. Parfois, cela est complété d'enregistrement avec la fonction magnétophone de mon téléphone, avec l'accord des intéressés, lorsque je n'ai plus l'énergie nécessaire pour suivre les interactions ou prendre des notes après des matchs de foot par exemple. Ce travail d'observation se fait sur l'ensemble de la cité tout en se focalisant sur des espaces plus précis pour observer et analyser les logiques propres à chacun des espaces comme le « City » (le terrain de foot du quartier) ou des espaces d'entre-soi des groupes de pair (un banc, un hall ou une sortie de secours, appelé le « 180 », au 13ème étage d'une tour du quartier...). Cette recherche se base également sur des entretiens semi-directifs et ouverts qui sont parfois préparés en amont par des marches commentées. En général, une semaine avant l'entretien, (cela peut varier en fonction des aléas du terrain), je prévois cette marche commentée en demandant de m'emmener dans les endroits importants pour la personne, de me raconter son vécu dans ces lieux en m'expliquant et en s'arrêtant à chaque endroit. Il s'agit de déambuler dans les différents endroits de la cité avec un informateur et de le faire parler de l'espace in situ.

Enfin, il s'agira de présenter la logique sociale de construction de ses rapports sociaux juvéniles. Pour comprendre cette socialisation dans la cité, il faut tout d'abord évoquer l'existence d'une hiérarchie sociale propre aux jeunes de la cité. Il existe une stratification sociale composée de deux catégories principales, la catégorie des « petits » et la catégorie des « grands ». Cette hiérarchie sociale a pour principe de fonctionnement un rapport de domination et de subordination des « grands » sur les « petits ». Dès les premiers pas dans la cité, les jeunes sont confrontés à cette hiérarchie et à ces relations inter-générationnelles, entre « petits » et « grands » qui marquent l'interconnaissance propre à ce type de quartier et une dimension verticale de la socialisation. Face à ces relations inter-générationnelles et cette interconnaissance, les groupes de pair adolescents vont former des micro-espaces d'entre-soi à l'abri des regards dans lesquels vont se développer la vie sociale du groupe de pair et une dimension horizontale de la socialisation. Si filles et garçons sont autant présents dans la cité durant l'enfance (avec quelques différences), l'adolescence marque le moment de la séparation des sexes dans la cité. Il y a tout d'abord, très souvent, une différence dans les styles éducatifs qui laissent plus de largesse aux garçons dans les sorties. Néanmoins, la socialisation des filles est structurée par la dimension horizontale : bien qu'elles aient pris connaissance de la hiérarchie sociale depuis leurs premiers pas dans la cité, elles apprennent moins les valeurs, les codes, et normes de la sous-culture de rue avec les « grands » qu'avec les jeunes de leur génération. Au vu de l'établissement et de la présence masculine dans le quartier, ces derniers possèdent en quelque sorte le pouvoir des mots et des réputations étant donné que ce sont des espaces urbains dans lesquels les informations circulent très rapidement. Dès lors, on peut voir se développer une codification de ces rapports sociaux afin de construire ou préserver ces réputations : des codes de salutations spécifiques (la bise est évitée), des codes vestimentaires, des normes de comportement (ne jamais être la seule fille avec un groupe de garçon mais être au minimum deux), les relations amoureuses au sein de la cité compliquées et elles-mêmes codifiées, des lieux évités etc. Filles et garçons vont donc co-construire de cette façon, par la socialisation dans la cité et sa vie sociale, leurs identités et représentations, notamment de genre. Au final, il apparaît que les filles sont autant attachées à la cité que les garçons parce qu'elles y sont aussi fortement socialisées.

BUGELLI Angélique

L'éducation à l'égalité filles-garçons à l'école primaire : qu'en pensent les parents ?

Nanterre – Laboratoire LEGS

Sous la direction de Cendrine Marro

1. Définition des sciences de l'éducation comme champ disciplinaire

Les sciences de l'éducation constituent un champ disciplinaire relativement récent puisqu'elles se sont développées dans les années 60. Elles ciblent pour objets d'étude l'enseignement, l'éducation, la pédagogie dans le cadre scolaire mais aussi dans d'autres sphères telles que la famille, le travail social, la formation d'adultes. Les travaux en sciences de l'éducation se caractérisent souvent par une approche interdisciplinaire. Ils s'appuient sur un cadre théorique associant à la pédagogie et à la philosophie de l'éducation, des disciplines comme la sociologie, la psychologie, l'histoire, l'anthropologie. Les chercheurs en sciences de l'éducation peuvent adopter différentes approches méthodologiques ; expérimentale (mises en situation), quantitative (recueil de données à grande échelle, statistiques), qualitative (entretiens semi-directifs ou non-directifs, observation participante).

2. Définition de mon objet de recherche

Ma recherche a pour thème l'éducation à l'égalité entre les filles et les garçons à l'école primaire. C'est un sujet qui m'a interpellée parce qu'il révèle des décalages entre les ambitions affichées par l'Education nationale et la réalité des pratiques enseignantes et du parcours scolaire des élèves. Il soulève un certain nombre de questionnements liés notamment aux enjeux des « éducations à » (Fabre, 2014) et du traitement des « questions socialement vives » (Legardez, 2006 ; Cavet 2007).

Le décalage est visible à travers deux dimensions :

- Malgré la volonté de l'Education nationale de lutter contre les stéréotypes et les comportements sexistes, et de favoriser la mixité des orientations scolaires, les inégalités persistent (Maurin et Schneider, 2015 ; Durut-Bellat, 2004).
- L'Education nationale affirme vouloir travailler en lien avec les parents sur les questions d'éducation à l'égalité entre les filles et les garçons (dans une logique plus globale de coéducation avec les familles), mais il semble qu'il subsiste des difficultés dans le dialogue entre école et parents. En attestent les tensions et l'opposition d'une partie des parents lors de l'introduction des ABCD de l'égalité dans certaines écoles en 2013 (IGEN, 2014).

Si plusieurs travaux ont été consacrés à la manière d'éduquer à l'égalité entre les filles et les garçons (Pasquier, Marro et Breton, 2016 ; Collet et Grin, 2011), il semble qu'aucun ne se soit intéressé de près à ce qu'en pensent les parents. Ma recherche vise donc à palier ce manque de visibilité en mettant en lumière les attentes et représentations des parents vis-à-vis de l'éducation à l'égalité filles-garçons à l'école.

Deux premières hypothèses ont orienté mon enquête de terrain :

- Les représentations et attentes des parents varient en fonction de leur appartenance sociale, culturelle, territoriale, leur assignation sexuée et celle de leurs enfants, ainsi que leur âge.
- Il existe un lien entre le degré de dépendance ou d'indépendance des parents à l'égard du genre (DIG ; Marro, 2012) et leur positionnement vis-à-vis de l'éducation à l'égalité filles-garçons.

3. Méthodologie de recherche et premiers résultats

J'ai entrepris cette année la phase exploratoire de mon enquête de terrain. J'ai interrogé des parents au moyen d'entretiens semi-directifs pour une approche qualitative des données. Il s'agit d'un outil suffisamment ouvert pour que les personnes interrogées puissent développer et argumenter leur point de vue, et en même temps suffisamment cadrant pour recueillir des données ciblées.

Mettre en lumière les attentes et représentation des parents induit qu'on tienne compte de la diversité de profils de parents existant en France. Cela implique de ne pas cibler une catégorie de la population mais plutôt d'avoir un échantillon suffisamment hétérogène pour mettre en évidence des variables liées à l'appartenance sociale, culturelle, etc. La question de l'accès aux parents (comment les identifier, où et comment les interpeller) s'est posée à moi lors de cette phase exploratoire. J'ai finalement choisi de procéder avec une logique de « personnes relais » en trois temps ; pour impulser une hétérogénéité de l'échantillon je cible d'abord dans mon propre réseau (personnel et professionnel) des personnes aux profils variés, je leur demande de m'orienter vers des parents de leur propre réseau pour obtenir les premiers entretiens, puis à la fin de chaque entretien, je demande à la personne interrogée si elle peut elle-même me mettre en lien avec une personne de son réseau. L'échantillon s'étend ainsi selon ce que la chercheuse Sophie Duchesnes (2000) appelle « l'effet boule de neige ».

Présentation de la grille d'entretien.

Cette phase exploratoire a présenté un intérêt sur le plan méthodologique. Elle m'a permis de réorienter la grille d'entretien, de reformuler certaines questions en portant une attention particulière aux termes employés, susceptibles d'être mal compris ou d'influencer les réponses. Elle m'a également amenée à affiner mon système de personnes relais. Les entretiens ont apporté quelques premières données exploitables, notamment sur la qualité du lien parents-école et le niveau d'information des parents.

FAURE Anouk

Barrières à l'entrée sur le marché du carbone Européen : évaluation théorique et empirique

Nanterre - Laboratoire EconomiX

Sous la direction de Marc Baudry

Le SEQE (Système Européen de Quotas Echangeables) est le principal instrument économique de tarification du carbone dans le périmètre de l'UE. Il consiste à distribuer (gratuitement durant les deux premières phases du mécanisme, puis progressivement aux enchères) des droits à émettre du CO₂ aux industries polluantes puis à les laisser les échanger selon leurs besoins d'émission. Le volume global de ces quotas d'émission, aussi appelés EUAs (European Union Allowances), est régulé et décroît de façon linéaire dans le temps, contraignant les émetteurs à progressivement diminuer leurs émissions de CO₂ pour atteindre, à terme, un objectif de réduction défini dans le cadre du protocole de Kyoto. C'est cette contrainte temporelle qui donne une valeur économique – autrement dit, un prix - aux droits à polluer et a fortiori au carbone (puisque'un EUA équivaut à une tonne de CO₂). Pour faire face à la rareté croissante des EUA tout en étant en conformité avec le mécanisme, les pollueurs sont contraints de mettre en place de coûteux moyens de dépollution. En pratique, les pollueurs doivent restituer à l'issue de chaque année un montant d'EUA égal à leurs émissions de CO₂ de l'année, le non-respect de cette contrainte les exposant à des sanctions financières.

D'un point de vue économique, ce mécanisme présente deux avantages par comparaison avec une taxe carbone, ou une norme sur les technologies polluantes :

- Il définit un plafond global d'émission de CO₂ (dans le périmètre de l'Union Européenne) et ainsi se prête bien au problème de la maîtrise de la concentration de CO₂ dans l'atmosphère propre au réchauffement climatique.
- Il donne aux entreprises régulées une flexibilité aussi bien géographique que temporelle dans leur stratégie de contrôle des émissions. En effet, ces dernières sont libres d'effectuer des transactions de permis afin d'opérer les réductions d'émissions là où cela est le moins cher : par exemple, une entreprise dont la dépollution est très coûteuse (pour des raisons techniques ou de secteur d'activité) peut choisir d'acheter des quotas de CO₂ à celles dont la dépollution est plus économique. De plus, les pollueurs peuvent choisir, en mettant en réserve les quotas inutilisés notamment, leur calendrier de dépollution : cette flexibilité temporelle permet également d'inciter les investissements bas carbones « lourds » grâce à une visibilité sur la contrainte à long terme.

Tout l'intérêt d'un marché du carbone, à travers les deux flexibilités évoquées ci-dessus, repose donc sur la facilité de l'accès au marché. L'analyse des données du registre des transactions du SEQE (le European Union Transaction Log) révèle pourtant qu'en moyenne, 30% des entreprises n'ont enregistré aucune transaction sur le marché carbone durant la phase II (2008-2012) hormis leurs obligations légales, c'est-à-dire des opérations d'allocation et de restitution des permis à polluer à l'autorité nationale.

Partant de ce constat, nous faisons l'hypothèse qu'il existe un coût fixe spécifique aux transactions sur le SEQE, c'est-à-dire que le seul fait d'entrer sur ce marché présente un coût économique non-intentionnel. Celui-ci comporte plusieurs facettes : collecte d'information relative à l'observation du marché, formation du personnel au fonctionnement du marché du

carbone, mise en place éventuelle d'un bureau de trading, administration relative à l'échange de quotas, négociation des transactions, coûts de sous-traitance de l'activité trading, définition d'une stratégie annuelle (et à fortiori de dépollution) ... Dans bien des cas, ces coûts peuvent s'avérer prohibitifs pour les entreprises soumises au mécanisme, et les écarter d'économies potentielles dans leur programme de dépollution.

Nous tentons de mieux comprendre ce phénomène en modélisant le gain potentiel des pollueurs à entrer (ou plus précisément, à effectuer des transactions de droits à polluer) sur un marché du carbone en présence d'un tel coût d'entrée. Cette approche nous permet de dégager les conditions relatives aux caractéristiques des entreprises polluantes et du marché sous lesquelles il leur est préférable de rester en situation d'autarcie. Par ailleurs, l'analyse de l'équilibre du marché (en d'autres termes, de l'offre et de la demande) nous permet de mieux comprendre l'effet d'un coût fixe sur le prix de l'EUA. En effet et de façon logique, les volumes des transactions vont se trouver modifiés en présence d'un coût de transaction par rapport au cas sans « friction ». Toutefois les variations relatives de l'offre et de la demande de droits à polluer sont inégales, entraînant des effets a priori contre-intuitifs sur le prix de l'EUA et modifiant, à terme, l'incitation générale à dépolluer.

L'analyse dans un modèle théorique simple de l'effet d'un « coût fixe de transaction », mis en évidence par les données du registre des transactions du SEQE, sur l'équilibre du marché et sur le prix de l'EUA nous permet ainsi de dégager ses implications dans la conception et la mise en place d'un marché du carbone.

Ait Benhamou Zouhair

La courbe de Laffer dans les pays émergents

Nanterre - Laboratoire EconomiX

Sous la direction de Jean Pierre Allegret

Non communiqué

Anicet Kabre

Politiques environnementales et pollution dans les modèles d'oligopole bilatéral

Nanterre - Laboratoire EconomiX

Sous la direction de Ludovic A. Julien

Les problèmes environnementaux sont de plus en plus importants et font régulièrement l'objet de multiples conférences internationales (COP 21, G7, etc). Ces conférences et sommets ont pour objectif ultime de s'accorder pour limiter le réchauffement climatique en dessous de 2 degrés celsius par rapport à l'ère pré-industrielle. Selon le 5e rapport du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat (GIEC), page 2 «le réchauffement du système climatique est sans équivoque et, depuis les années 1950, beaucoup de changements observés sont sans précédent depuis des décennies voire des millénaires. L'atmosphère et l'océan se sont réchauffés, la couverture de neige et de glace a diminué, le niveau des mers s'est élevé et les concentrations des gaz à effet de serre ont augmenté». Par ailleurs, des études et projections montrent que les émissions actuelles et futures sont bien loin de l'objectif de limitation du réchauffement climatique. En effet, selon une étude du GIEC, le total annuel des émissions anthropiques de GES a augmenté d'environ 10 gigatonnes d'équivalent (Gt_{eq}) CO₂ entre 2000 et 2010.

La pollution, une des principales sources d'émission de dioxyde de carbone dans l'atmosphère est de plus en plus meurtrière : 9 personnes sur 10 respirent un air contaminé par les particules fines et, environ 7 millions d'individus meurent chaque année en raison de problèmes sanitaires liés à la pollution. Ce chiffre est d'autant plus préoccupant qu'il est aujourd'hui supérieur au nombre cumulé des morts relatives au Sida (1; 1 million), à la tuberculose (1; 4 million), au diabète (1; 6 million) et aux accidents de la route (1; 3 million). Ces GES provoqueraient également une détérioration de la qualité de l'eau, une dissémination de produits chimiques, un réchauffement climatique et une perte de la qualité des écosystèmes.

On constate davantage de catastrophes naturelles (typhons, tremblement de terre, inondations, etc.), une perte de biodiversité et l'émergence de nombreuses maladies. Ces changements constatés sont liés à l'empreinte de l'Homme. La destruction croissante de l'environnement constitue un danger pour la génération présente et surtout pour la génération future dans la mesure où la capacité de l'environnement à assimiler les émissions polluantes diminue progressivement tandis que les émissions ne font qu'augmenter. D'ailleurs, l'été 2018 marque déjà un tournant dans la lutte contre le réchauffement climatique : canicules en France, en Suède, au Japon, feux de forêts incontrôlables et d'une rare violence en Californie ou au Portugal.

Le principal problème des biens environnementaux repose sur le fait qu'ils sont non excluables. De ce fait, aucun agent n'a unilatéralement intérêt à contribuer pour sa préservation car il est impossible de l'exclure de son utilisation. Cette situation soulève le problème des externalités. Du fait de la complexité liée à la gestion des biens "non excluables", l'État intervient via des politiques publiques, pour assurer leur préservation. Parmi ces politiques gouvernementales, on distingue des instruments économiques comme la

taxe et le marché des droits à polluer qui, visent à corriger les externalités et restaurer de ce fait un équilibre optimal au sens de Pareto.

L'objectif de la thèse est double. D'une part, elle vise à analyser la pollution dans des structures de marchés où la concurrence est oligopolistique. D'autre part, elle étudie différentes politiques publiques pour réguler les émissions liées à cette pollution. Par ailleurs, elle s'intéresse plus à l'atténuation qu'à l'adaptation au changement climatique. Le domaine exploré se situe au croisement de l'économie de l'environnement, et des jeux stratégiques de marché.

Mengotti Marie

Normes et valeurs liées à la sexualité, dans l'enseignement de la puberté et de la procréation : des programmes scolaires aux contenus des manuels de SVT de collège.

Nanterre - Laboratoire Cresppa-GTM

Sous la direction de Carole Brugeilles

Cette communication interrogera un outil qui joue un rôle important dans le cadre de l'éducation à la sexualité à l'école, en France : les manuels de Sciences et Vie de la Terre. En effet, ces manuels combinent aujourd'hui deux notions qui ont été introduites en 1973 par la circulaire Fontanet : l'«information sexuelle» et «l'éducation sexuelle» (Mossuz-Lavau, 1991). A l'époque, l'«information sexuelle» était conçue comme obligatoire, centrée sur l'anatomie et la physiologie de la reproduction et dispensée en cours de biologie, tandis que l'«éducation sexuelle» était facultative, organisée dans un cadre périscolaire, avec le concours des parents d'élève (idem). Depuis, l'éducation sexuelle est devenue «éducation à la sexualité» et a été rendue obligatoire par une circulaire datant de 2003. Cependant, l'examen des contenus des manuels scolaires de biologie et de SVT, publiés depuis la circulaire Fontanet, montre la porosité qui existe entre ces deux notions distinctes que sont l'information et l'éducation (Bernard, 2011). En effet, les chapitres consacrés à la transmission de la vie humaine ont la particularité de mêler leçons sur l'anatomie et la physiologie de la reproduction, et leçons sur la prévention des risques liés à la sexualité. Ainsi, ils associent des connaissances scientifiques à des informations ayant pour objectif déclaré d'«éduquer à la responsabilité» les élèves, en matière de santé sexuelle et reproductive. Cependant, les unes comme les autres ne sont pas exemptes de biais, de stéréotypes et de normes implicites relatives au corps et aux relations sociales, ce qui montre un décalage entre les contenus des manuels scolaires, les objectifs des programmes (qui comprennent: «accéder à des savoirs scientifiques actualisés» et «distinguer les faits des idées», notamment en développant l'

«esprit critique») et les valeurs de l'école républicaine (notamment celle d'égalité).

C'est pourquoi nous avons choisi de reprendre et d'élargir le travail initié par Sandie Bernard (2011) sur des manuels de biologie/SVT de classe de 4ème, édités entre 1979 et 2007. Pour cela, nous étudierons ceux qui sont utilisés au moment de notre thèse (et qui ont été publiés entre 2006 et 2017, par plusieurs maisons d'édition). Notre objectif est d'analyser la façon dont ces manuels reproduisent des normes et valeurs liées à la sexualité, mais aussi la façon dont elles sont portées par des institutions et des groupes sociaux dominants. Pour cela, nous chercherons à cerner, via l'étude des textes et des images, les normes liées au corps (apparence, plaisir, fécondité, risques sanitaires), aux relations sociales (couple, famille, rapports de sexe, classe et race) et au rapport à la connaissance. Nous montrerons que les contenus des manuels présentent une approche de la reproduction très technique et sanitaire, évinçant sa dimension hédonique, dans la

lignée du processus de «médicalisation de la sexualité» mis en œuvre depuis les années 1970 (Giarni, 2007). Ils sont également marqués par un biais androcentrique et sexiste, le rôle de l'homme étant systématiquement mis en avant dans le cadre de la production (Ferrand, 2010), quand les violences sexuelles sont passées sous silence, malgré le risque sanitaire et social qu'elles représentent. Ils comportent, de plus, un biais raciste, les êtres humains représentés étant presque toujours blancs. Enfin, la sexualité étant abordée uniquement pour sa dimension reproductive, seule l'hétérosexualité est mentionnée, et seuls les modèles du couple stable et de la famille sont mis en valeur. Ainsi, les contenus portant sur la transmission de la vie, produits résultant à la fois des programmes scolaires et du travail de maisons d'éditions, révèlent des tensions non résolues entre connaissance scientifique, volonté politique et normes sociales. Censés concilier neutralité scientifique, promotion de l'esprit critique et respect du principe républicain d'égalité, ils se révèlent non pas des vecteurs d'émancipation, mais bien au contraire de perpétuation et de légitimation de dominations: domination du masculin sur le féminin, de l'hétérosexuel sur les LGBTsexuels, des blancs sur les racisés, Ces stéréotypes sur les faits réels et d'une approche exclusivement biomédicale (physiologique et sanitaire) de la sexualité sur une approche incluant les dimensions hédonique et sociale de la sexualité.

LE COCQ Cédric

Nanterre : Crises et renouvellement de l'université de masse 1967-1987

Nanterre – Laboratoire IDHES

Sous la direction de Sabine Effosse et François Chaubet

Fondée en 1964, la faculté de lettres et de sciences humaines s'inscrit dans le contexte des 30 Glorieuses, marqué par les progrès du niveau de vie de la population et par les progrès de l'éducation en général. L'ordonnance du 6 janvier 1959 fixe la scolarité jusqu'à 16 ans, et l'université française connaît depuis 1945 un boom de ses effectifs, atteignant près de 500.000 étudiants en 1968, contre environ 50.000 à la fin de la guerre. Cependant, cette croissance des effectifs ne doit pas cacher les tensions, les incertitudes qui, à l'époque, minent une institution dont les structures, et les mentalités, remontent à l'Université Napoléonienne de 1806 et de 1808 - elle-même héritière de l'université médiévale, peu amendée par les réformes de la troisième République à la fin du XIX^{ème} siècle. En effet, l'université des années 60 reste très largement pensée pour accueillir et former une élite : les postes sont relativement peu nombreux, le cadrage national des diplômés est très fort et laisse peu de marge d'autonomie pour renouveler les cursus des cours, les matières enseignées sont très spécialisées – destinées soit à former des experts spécialistes soit des universitaires – et l'essentiel du gouvernement des facultés relève du ressort des seuls professeurs, au détriment des assistants et des maîtres-assistants dont le nombre augmente pourtant rapidement. Sans compter le manque de locaux à la vieille Sorbonne et les méthodes pédagogiques et d'évaluation des connaissances elles-mêmes archaïques. Dans ce contexte, la faculté de lettres - puis la faculté de droit de Nanterre (Ouvverte elle en 1967) - apparaissent comme des projets novateurs, portés par des personnalités réformatrices et expérimentés, telles que le premier doyen de la faculté de Lettres, Pierre Grappin ou encore le philosophe Paul Ricoeur. Il s'agit, pour cette poignée de professeurs, de quitter le confort de la Sorbonne pour risquer l'innovation au sein de l'enseignement supérieur à partir de trois idées : interdisciplinarité, ouverture aux « nouvelles sciences sociales » (ethnologie, psychologie, sociologie) et participation des étudiants à la gestion des universités.

Cependant, malgré le rapide développement des deux facultés (12.000 étudiants en 1971), Nanterre devient le centre, l'illustration, aux yeux de la France entière, des flambées de violence et de l'insurrection qui secoue la France en mai 68 : le dortoir des filles de la Cité Universitaire, l'occupation des locaux, les slogans, les disputes idéologiques et les graffitis sur les murs Une réputation gênante qui ne quittera jamais totalement Nanterre.

Mais au-delà de cet épisode entré dans la Légende de la mémoire collective, l'université de Nanterre (fondée officiellement en 1971 de la réunion des facultés de lettres et de droit) reste durant toute la période l'illustration des difficultés et des transformations que connaît l'université qui, sous l'effet de la massification des effectifs, voit sa fonction sociale même se transformer : d'une université des élites, soucieuse d'éduquer des esprits d'élite, il s'agit désormais de devenir une université capable d'accueillir tous les bacheliers de toutes les classes d'âge et de tout niveau social, afin de répondre au besoin social de diplômés. Bien sûr, malgré cet objectif – réaffirmé en 1984 par la loi Savary – implique non seulement des transformations profondes du mode de vie universitaire, mais encore et surtout des écartèlements. En effet, comment rendre l'université accessible à tous les bacheliers alors que l'université se heurte chaque année à des difficultés budgétaires de plus en plus contraignantes

? Comment professionnaliser les formations alors que le chômage de masse guette ? Comment concilier professionnalisation des formations et l'héritage contestataire et éclairé des Lumières et de Mai 68, qui donne à l'enseignement supérieur le soin de fournir des appareils d'esprit critique aux étudiants ? Comment justifier le maintien d'enseignements théoriques et fondamentaux quand le critère « d'employabilité » sur le marché du travail est de plus en plus primordial pour juger les diplômés ? Comment maintenir la cohérence du travail d'universitaire, quand se multiplie les statuts et les tâches administratives à remplir ? Comment concilier recherche, enseignement, gestion de l'université alors que le nombre d'étudiants augmente plus vite que le nombre d'universitaires ? Est-ce que l'université française, à partir de l'exemple offert par Nanterre, a-t-elle pu dépasser ses contradictions ?

Grandes lignes de travail :

Pour répondre à ces problématiques, je répondrai par un plan en trois parties qui, pour plus de lisibilité, recoupera 3 époques distinctes.

La première partie – qui fera suite à une introduction qui présentera les débuts de Nanterre-lettres – reviendra sur la période 1967-1971 : ce qui sera pour moi l'occasion de revenir sur les causes et le déroulement de l'explosion de Mai 68 à Nanterre, mais encore sur l'épisode beaucoup plus méconnu des années d'intenses contestations des années 69 à 1971, qui aurait pu paralyser l'université.

La seconde partie reviendra sur la période du mandat de René Rémond en tant que président de l'université de Nanterre de 1971 à 1976 – sachant que Rémond est déjà depuis 1970 doyen de l'université des lettres. Outre l'étude de René Rémond comme président de l'université, déjà réalisée par Charles Mercier sur sa thèse René Rémond et les enfantements de Mai 68, je reviendrai sur ces années riches en innovations et en mises en chantier de nouveaux projets, tels que l'ouverture de l'institut d'éducation permanente ou encore la mise en place de nouveaux cursus au sein de l'université, qui témoignent d'une volonté de professionnaliser les cursus universitaires - comme la licence en sciences sociales.

Enfin, je reviendrai sur la période de 1976 à 1987, en montrant notamment la permanence des mouvements étudiants – sensibles à la question récurrente de la sélection notamment lors de la réforme Devaquet en 1986 – l'accélération des évolutions mises en place sous la présidence de Rémond, notamment en terme de recherche et de pédagogie, avant de réfléchir aux évolutions que connaissent les différents acteurs universitaires, que sont les étudiants, les personnels administratifs, les enseignants.

Méthodes et sources :

Pour réaliser cette thèse, je m'appuie essentiellement sur les archives de l'université elle-même, contenues au centre d'archives départementales des Hauts de Seine, que je complète encore par la lecture de la presse de l'époque, les archives des Renseignements généraux, les archives préfectorales, ainsi que les archives rectorales, traitant des liens entre l'université et le ministère.

Enfin, à côté des sources écrites – contenues également en partie à la bibliothèque La Contemporaine de Nanterre, qui possède de nombreux fonds privés d'anciens universitaires et étudiants à Nanterre – j'utilise également de nombreux entretiens réalisés avec les acteurs de l'époque encore vivants, étudiants, professeurs et personnels. Plus de 10 ont été réalisés l'année dernière.

BALECH Sophie

Nanterre : L'implantation d'Airbnb et Uber sur le marché parisien : une analyse néo-institutionnelle

Nanterre - Laboratoire CEROS

Sous la direction de Christophe Benavent

Airbnb est créée en août 2008. En 2016, l'entreprise enregistre, en France, 7,8 millions de réservations et propose à la location le logement de 300 000 personnes. A l'été 2018, la compagnie a enregistré 6 millions d'arrivées de voyageurs en France, dont 4 millions de français eux-mêmes¹. Airbnb grignote peu à peu les parts de marché des hôteliers², qui sont de plus en plus nombreux à se référencer eux-mêmes sur la plateforme. Uber, pour sa part, se targue de 15 millions de courses par jour dans près de 600 villes à travers le monde³. Créée en 2009, apparue en France en 2012, Uber concurrence directement les taxis parisiens, établis sur le marché de longue date, en proposant une offre concurrentielle et de qualité.

Ces deux entreprises ont su s'inscrire confortablement dans le paysage économique français en seulement quelques années. S'appuyant sur un modèle économique innovant, car fondé sur les technologies de l'information et de la communication, elles ont su convaincre les consommateurs, les investisseurs, les législateurs et même leurs concurrents de leurs avantages. Au-delà des aspects économiques, nous voyons de nouvelles pratiques de production et de consommation émerger, qui remettent en question les modes de fonctionnement des marchés concernés.

Le développement d'Airbnb pose des questions juridiques quant à la nature de l'activité exercée par les loueurs et par rapport aux modes d'imposition et de taxation des revenus créés. Uber questionne sur la nature de l'activité professionnelle des chauffeurs et sur les conditions concurrentielles du transport privé de personnes. Les pouvoirs publics cherchent à réguler les nouvelles activités. Les concurrents, acteurs historiques des marchés, cherchent à protéger leur position dominante et les règles qui leur ont permis de préserver leurs places. Les plateformes, quant à elles, s'appuient sur leurs bases d'utilisateurs grandissantes pour promouvoir leurs pratiques et ainsi modifier les règles existantes en leur faveur.

Comme on le voit, l'apparition des plateformes sur les marchés n'engendrent pas seulement une redistribution des forces concurrentielles, mais également un ensemble de batailles institutionnelles entre les différents acteurs. En utilisant le cadre d'analyse néo-institutionnel du courant organisationnel, nous nous intéressons aux processus institutionnels à l'œuvre suite à l'apparition de ces deux plateformes et qui ont permis de leur donner une place mieux définie dans l'économie et la société : quel est le processus qui a permis à ces deux plateformes de s'installer sur le marché français, et plus précisément sur le marché parisien ?

1 Sur la période du 1 juin au 31 août 2018, source : <https://press.airbnb.com/fr/quel-bilan-pour-lete-2018-sur-airbnb/>

2 Surtout des tenants de petits établissements indépendants

3 Source : <https://www.uber.com/fr/newsroom/informations%20sur%20l'entreprise/>

L'approche néo-institutionnelle s'intéresse aux institutions, vues comme les règles qui produisent et organisent les interactions sociales dans un champ, sur les actions des acteurs qui évoluent au sein de ce champ. Le champ est considéré comme un espace d'actions stratégiques mises en place par les acteurs soit pour initier un changement qui leur serait plus favorables, soit en réaction à un processus de changement qui ne les avantagerait pas. Les différents acteurs sont caractérisés par des dotations en ressource, pouvoir et légitimité et capable d'actions conscientes à l'égard des institutions qui contraignent dans une certaine mesure ces mêmes actions. Nous considérons les plateformes comme des entrepreneurs institutionnels, c'est-à-dire des acteurs dotés de compétences particulières leur permettant d'induire un changement institutionnel profond. Leur apparition entraîne un processus de travail institutionnel, c'est-à-dire une phase d'actions et de réactions intentionnelles de la part des acteurs dans le but de créer, déstabiliser ou maintenir les institutions en place.

À travers deux études de cas, Airbnb et Uber, nous cherchons à mettre en évidence les différents mécanismes qui ont permis de résoudre les crises induites par l'arrivée d'entrepreneurs institutionnels dans un champ. Notre méthodologie est double : à travers un relevé des événements, nous cherchons à mettre au jour les actions mises en place et leur enchaînement pour identifier différentes phases de travail institutionnel ; d'autre part, nous utilisons une méthode d'analyse de discours assistée par ordinateur pour identifier la nature des arguments des différents acteurs et leur évolution dans le temps.

Ces études nous permettent d'effectuer différents constats :

- Airbnb et Uber mettent en place des pratiques de mégamarketing pour s'installer sur les marchés ;
- Les pouvoirs publics endossent des rôles ambigus, ils se font l'arbitre d'intérêts contradictoires tout en poursuivant leur propre logique ;
- Les offreurs inscrits sur les plateformes ont tendance à se professionnaliser avec le temps ;
- Les formes d'action engagées par les entrepreneurs institutionnels et les nouveaux acteurs sont en grande partie conformes à celles préexistantes dans le champ ;
- La résolution des conflits passe par des interactions entre différents niveaux de champ institutionnel.

Aujourd'hui, les plateformes Airbnb et Uber se retrouvent intégrées à leur champ respectif, sans que ces derniers n'aient connu de remaniements majeurs. Elles ont réussi à modifier les règles du jeu pour être reconnues par les différentes parties prenantes, sans pour autant les bouleverser complètement. Les taxis et les hôteliers sont toujours⁴ en position de force sur le marché parisien.

4 Oui, mais pour combien de temps ?